L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI, 3 JANVIER 1893.

Théâtre de l'Opéra.

Les Huguenots sont un de ces titres qui ont pour nous une attraction à peu près irrésistible; aussi veuillez bien le croire, si nous n'étions pas de la matinée de dimanche dernier, c'est que les exigences du Jour de l'An nous en ont empêché.

Ce bon vieux Jour de l'An! nous en trouvons la tradition vraiment charmante, et Dieu nous garde d'être avec ceux qui disent que c'est fin de siècle aussi que d'en décréter la suppression. Le diable les emporte, ceux qui prétendent détruire ainsi toute poésie.

Nous n'étions donc pas aux *Huguenots* et notre regret s'avive par l'écho qui nous en arrive et nous dit qu'il y a eu brillant succès pour les principaux rôles, entr'autres M. Raynaud, Mme Lematte-Schweyer et tous ceux qui paraissaient dans l'œuvre du maître.

Le soir, c'était complet changement de tableau; aux *Huguenots* succédait *Mam'selle Nitouche*; impossible de faire mieux contraste.

Cette opérette-vaudeville, faite sur mesure pour Mme Judic, est trop connue pour qu'il soit opportun d'en écrire un compte-rendu.

Nous aimons cependant à redire que le livret—si on peut l'appeler ainsi—est du très regretté Albert Milland, un dépensier, un prodigue d'esprit, et la partition de F. Hervé, une véritable organisation aussi et qui presque toujours fut coutumier de verve.

Cette musique, sans avoir de bien hautes visées, a bien une allure à elle. Elle est personnelle; elle a l'entrain de son genre, et ne tombe guère dans la banalité: elle est alerte, elle a des reflets du *Petit Faust*; elle dit bien ce qu'elle veut dire.

Malgré quelques hésitations, quelques défaillances de mémoire, ces trois actes ont très satisfaisamment marché comme ensemble et ont valu aux principaux rôles beaucoup d'*agrément*, pour redire un mot de l'argot du théâtre.

A part quelques, au premier acte, un peu trop accentués, un peu trop tumultueux pour Mlle Denise de Flavigny, Mme Nazat a bien pris possession de son personnage, et, d'un bout à l'autre, l'a mené bon train, à vitesse de rapide. Un mouvement bien soutenu; des intentions qui portaient sans être trop soulignées, et de la finesse dans le découchement de nombre de mots de la pièce.

Cette appréciation s'applique au chant aussi bien qu'au dialogue. Il est là, vous vous rappelez, des monologues chantés à longs développements, qui exigent une longue haleine de gaîté. Celle-ci n'a pas manqué à Mme Nazat, qui jamais ne fut plus amusante dans son répertoire d'opérette.

Fort heureusement touché par M. Duvivier, le rôle en partie double de Célestin et Floridor, qu'il a su passer dès la troisième scène, dans les couplets si spirituellement écrits, paroles et musique :

> Pour le théâtre Floridor,
> Et pour le couvent Célestin.
> Aimable et gai, c'est Floridor,
> Grave et dévôt, c'est Célestin.

Ils ne sont aisés ni à dire, ni à chanter, et M. Duvivier s'en est tiré si heureusement que le bis a été spontanément demandé de toutes les parties de la salle. Les enfants, en bon nombre, se délectaient à rire, et j'imagine que c'est là un effet fort apprécié par un artiste.

Du reste, dans toute la portraiture, dans tous les agissements du bonhomme l'acteur a bien rendu les sautes grotesques du faux dévot qui aspire à s'émanciper, à aller aux noces et festins, et qui, en attendant, mêle les pieux accords de l'orgue aux grelots de l'opérette.

Un peu fade le Fernand de Champlatreux, mais de jolies choses dans le chant, qui ont été interprétées avec goût par M. Contellier.

Du rôle épisodique de Loriot M. Rouvière a fait un personnage tout à fait saillant et excellemment drôle. Le succès s'était annoncé pour lui dès son entrée au 3me acte, dès son premier couplet :

> Je suis de Saint-Etienne, Loire.

dont il gèle, dont il pialle si comiquement la chute :

> J'aurais mieux fait assurément
> D'écouter m'man.

Lui aussi nous a fait rire jusqu'aux larmes; rien de plus comique que sa façon d'emboucher sa bouteille; que les lectures de mouvements auxquelles il se livre, afin de dérober au grondeur major cette diablesse de bouteille ainsi dépavée.

Artiste fort intelligent, sympathique, soigneux, et auquel l'esprit scénique vrai ne manque pas.

Dans le rôle du major, comme partout, la valeur artistique de M. Jouanne se montre, se manifeste. Des détails souvent fort bien trouvés, des détails vrais, bien observés; cependant par moments trop d'insistance sur certains effets; des redites fréquentes aussi, et la note un peu trop forcée dans la *composition* générale du rôle.

Assez satisfaisants les autres personnages de cette fort originale pièce, qui, quoiqu'ayant un peu vieilli, tient toujours bien les planches et qui, ainsi que tant d'autres ouvrages comiques, s'allonge sans cesse de traditions heureuses, comme, par exemple, la répétition de l'anonce, très heureusement inventée, afin, supposons-nous, de donner à Denise le temps de faire son changement.

Ce soir *La Traviata*, avec MM. Gluck, Dethurens, Mme Jan-Boyer. La favorable impression laissée par la première soirée s'ajoute au charme de l'ouvrage lui-même pour promettre ce soir une salle bien garnie.

Demain première représentation de *Samson et Dalila*, grand opéra en 3 actes et 4 tableaux, le chef-d'œuvre de M. Camille Saint-Saëns, avec cette distribution :

Samson	M. Raynaud
Dalila	Mme Mounier
Le Grand Prêtre	MM. Chauvreau
Un viel Hébreu	Maizac
Abimélech	Hourdin
Un messager	Pourcillié
1er Philistin	Rossi
2nd Philistin	Kennel

Grands divertissements : Danse des Prêtresses, avec Mlles Vargas, Braglia; La Philistine, par Mmes Lélia Rossi, Coshel, Vargas et Bacchanale, avec le corps entier de ballet. Le tout réglé par M. d'Alessandri.

Nous le répétons, tout invite les amis de l'Opéra à assister à cette soirée supplémentaire, la beauté de l'œuvre, une succession de belles pages mélodiques et symphoniques; la façon dont l'ouvrage est monté; et puis enfin c'est l'une des trois soirées offertes par le Conseil de Directeurs de l'Association de l'Opéra à M. Maugé dont nul n'ignore les lourdes pertes.

On commencera à sept heures et demie.

Jeudi en matinée : *Les Dragons de Villars*.

Académie de Musique.

La comédie : *The Charity Ball* est une vieille connaissance de notre public; mais connaissance de bon ton, et qu'il aime à revoir. Aussi dimanche la salle était elle bien occupée et l'on a fait à l'ouvrage et à ses interprètes un accueil qui promet à la caisse.

Dans cette troupe de M. Frohman on retrouve les acteurs que ces mêmes actes ont déjà fait valoir et on leur a adjoint d'autres sujets, sachant fort bien leur donner la réplique.

Le sujet de la pièce offre de l'intérêt et des développements bien compris; là aussi il est du mérite littéraire. Du faire et du style.

Parmi les artistes citons MM. Sands, Billot, Conger; Miles Ethel Greybrooke, Ann Conger, Drake, Jeanne Coye et Blanche Weaver.

Ce soir troisième représentation.

Grand Opera House.

Clotilde est une adaptation d'une œuvre de M. Victorien Sardou, où l'adaptateur a taillé un rôle de nature à mettre en relief les qualités de Mlle Jeffreys Lewis. Il y a réussi. L'artiste est pleine de sentiment, de chaleur. Elle se pénètre du drame qu'elle joue et son personnage de Clotilde est une composition bien trouvée, bien saisissante de vérité.

De là une vive émotion causée dans l'auditoire par l'artiste que seconde une troupe dont les éléments sont bien choisis et forment un tout homogène. Le succès a été très marqué devant une salle pleine.

Il est dû non seulement à la pièce à Mlle Jeffreys Lewis, mais encore à MM. Mainhall, Hoyt, Walton et Mlle Esther Williams, une jolie femme, soit dit en passant.

L'ouvrage sera redonné ce soir.

For Malaria, Liver Trouble, or Indigestion, use BROWN'S IRON BITTERS

Théâtre St-Charles.

L'éloge de M. John F. Sheridan n'est plus à écrire, faite depuis longtemps cette réputation. Elle ne pourra que gagner à la façon dont l'artiste tient son rôle de Widow O'Brien, Esq, dans *Fun on the Bristol*. C'est bien là du vis-comique. M. Sheridan est fort bien secondé et cet ensemble doit, ce nous semble, attirer régulièrement la foule durant tout cet engagement, d'une semaine seulement.

Avec M. Sheridan nommons Miles Grace Whiteford et Grace Liddiard les deux filles de l'excentrique et masculine veuve.

Même spectacle toute la semaine.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 3 Janv. 1893.—Indications pour la Louisiane—Temps couvert et pluie, vents variables plus frais.

Température du 2 janvier 1893.
Thermomètre de E. & L. CLAUDEL, Opticiens. No 142 rue du Canal. Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	42	5
Midi	56	12
3 P. M.	60	14
6 P. M.	56	12

Mariages, naissances et décès, inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières 24 heures.

MARIAGES.—Joe H. Gunn à Mlle Mary L. James; Samuel D. Baker à Mlle Marie M. McG. Taheeda; Edward M. Anderson à Mlle Laura Williams; James Green à Mlle Mary Burden; Jack Johnson à Mlle Joséphine Craig; Charles J. Holloway à Mlle Mary A. Gasin; Mathias Grede à Mlle Mattie E. Schlesser; Anthony Usner à Mlle Mary E. Houlihan; Joseph Biehm à Mlle Emma E. M. Burk Bichler.

NAISSANCES.—Mmes Henry Hayden, une fille; L. A. A. Gaal, un garçon; Wm D. Marginnis, une fille; James W. Gelin, un garçon; Wm A. Scholl, une fille; Jacob Schaefer, un garçon.

DÉCÈS.—Mme Veuve Thérèse Kelling, 68 ans, Asile des Petites Sœurs des Pauvres; Mme Veuve Pauline Wendling, 71 ans, 28 rue Hulsème; Mlle Coralie Hébert, 45 ans, Hôtel Dieu; Mme Veuve Mary McCauley, 62 ans, 526 rue Dryades; Charles J. Kovits, 199 N. Villeré; M. J. Kernaghan, 71 ans, 35 S Robertson; William Delaney, 1 mois, 37 rue Bertrand; Benjamin Springham, 10 ans, 80 rue Félicité; Charles Pitts, 84 ans, 30 rue Valence; Paul Daveau, 1 mois, rue Triesse entre Jumonville et Bienvenu; Eugène Chrétien, 35 ans, 357 rue Royale; Mlle O. Berry, 21 ans, Covington, Lne; Gaston Burg, 80 ans, 547 rue Royale; Nelson Simms, 34 ans 36 rue Sud Villeré; Mlle Mary W. Clements, 31 ans, 115 1/2 rue Quatrième; Jesse Arnothing, 54 ans, 48 Elmira; Henry Wenzel, 19 jours, 61 Peter; Octave Nash, 17 mois, 31 Newton; E. L. Julien, 18 mois, Tunisburg; Paul Johnson, 9 ans, 145 Franklin; Elmy Anderson, 6 mois, avenue Leboeuf; Lambert Jadot, 52 ans, Hôtel Dieu; Oscar L. Trosclair, 6 mois, St-Charles et Broadway.

Cour Suprême.—Rejet de demandes d'annulation de jugement.

L'Etat ex rel Dutho contre le juge de la 3me Cour de Cité.

Mme Breton contre son mari.

L'Etat contre Collas. La Banque Nationale contre Flather. L'Etat contre Louis Chambers et Louis Michel.

L'Etat ex rel V. Mauberret contre W. H. Righter. Writ de prohibition refusé.

S. W. Rawlins contre D. W. Pratt—Jugement de la Cour inférieure confirmé.

L'Etat contre A. West—Une nouvelle audition de cause est accordée.

C. V. Thibaut, shérif, contre P. J. Kearney—Jugement confirmé.

W. Kern contre J. I. Day.

Mme H. Cerne contre G. E. Berthelin.

L'Etat contre F. Lamis.

Jugements confirmés.

Wm. E. H. Stoner contre la Texas Pacific R.R. Co. Jugement confirmé.

La banque des citoyens, contre les héritiers de Germine Jorda. Jugement renversé.

Succession de Anna E. Auld. Jugement confirmé.

L'Etat contre Thos. Burns. Jugement annulé.

Cour Civile de District.—Werner frères contre la Louisiana Excavating Co. pour $965.

Muir & Innsberg contre la N. O. F. J. & G. I. R. R. Co. pour $139.

Wm Riger contre Griffin frères pour $550.

Cook County Carriage Co. contre Krickwood, Miller & Co. pour $2,270.

Wm A. Gilding contre Phil. W. Seelig pour $172 50.

Les successions de Jacob Fritig, E. A. Smith, Elizabeth Brandner et Louis Gally sont ouvertes.

A perpétuité.—Le juge Ferguson qui avait promis de rendre lundi matin sa décision au sujet de la demande d'annulation de jugement interjetée par les avocats des assassins du caporal Fitzgerald, a annoncé hier matin à l'ouverture de la Section A, de la Cour Criminelle, qu'il rejetait cette demande. Il a condamné les coupables au pénitencier à perpétuité. Joseph Johns, un des condamnés, a dit qu'il aurait à faire sous peu une révélation qui changerait l'opinion publique à son égard.

Cracker trust.—M. E. Summers, président du American Biscuit Trust de Chicago, et M. Jos. Garneau, un des directeurs, sont en ville, et on leur prête l'intention de vouloir réaliser le projet depuis longtemps formé par eux de faire entrer dans leur "Trust" les manufactures de biscuits de la Nlle-Orléans.

On sait que la maison Klotz & Cie tient tête au syndicat depuis deux ans malgré les tentatives faites pour l'amener à signer le contrat. Elle a résisté jusqu'ici et son intention est toujours de ne pas céder.

Lorsque sont offerts sur notre marché les produits semblables à ceux qu'elle fabrique, à des prix qui la mettent dans l'alternative de ne pas vendre ou de vendre à perte, elle trouve ailleurs d'autres débouchés et des prix plus avantageux qui lui permettent de soutenir sa vaillante lutte.

Les tonneliers.—Une soixantaine de tonneliers se trouvent en ce moment en grève, par suite du refus de leur union d'accepter la réduction de 65 cents à 50 cents qui leur était imposée. Il reste au travail 225 ouvriers qui ont accepté la réduction.

Hoodlums.—Les hoodlums ont profité des fêtes pour faire de nouveau parler d'eux.

Quatre nègres que la loi du dimanche n'avait pas empêché de s'enivrer, ont enfoncé la porte du café de Tom Callahan coin Camp et Valence et ont demandé à boire. Sur le refus de M. Callahan de les servir, ils l'ont menacé de leurs revolvers et il a été obligé de s'exécuter. Ces 4 mauvais sujets ont été arrêtés.

—Pikey Dan, de son vrai nom Dan Connors, un des individus relâchés après l'affaire Fitzgerald, fatigué de se contenir depuis sa sortie de prison, a laissé dimanche soir reprendre le dessus à sa nature et, après avoir troublé la paix publique, toujours au Marché Ste-Marie, théâtre des exploits de la trop fameuse bande, il n'a rien trouvé de mieux que d'emporter un quartier de bœuf appartenant à G. Scherff, boucher. Connors a été arrêté.

—Coin Mandeville et Dauphine, ce sont les agents Terrebonne et Rousseau qui ont eu maille à partir avec les ivrognes. Dans la soirée, ils avaient arrêté coin Enghien et Dauphine, un nommé J. Fitzgerald qui avait déchargé son revolver. Quelques heures plus tard, le père du prisonnier, sur sa promesse de ramener son fils à la maison avait obtenu du capitaine Donnelly, sa mise en liberté sur parole, mais au lieu de rentrer chez eux, père et fils entrèrent dans un barroom, coin Mandeville et Dauphine, où ils se mirent à boire avec d'autres individus.

Comme ils partaient, vinrent à passer les agents Terrebonne et Rousseau que Fitzgerald insulta grossièrement. Ils allaient l'arrêter lorsque toute la bande sortit du café, leur sautant dessus et il s'en suivit une mêlée qui, grâce à l'intervention d'un autre agent et du Cap. Donnelly, se termina par l'arrestation de Fitzgerald, de son fils et celle de deux autres individus. Trois ont été condamnés à $25 ou 30 jours et Fitzgerald fils à $75 ou 90 jours. En outre ils auront à répondre d'une accusation de voies de fait devant la Cour Criminelle.

Les peintres.—Par suite de la morte saison qu'ils traversent, les entrepreneurs de peinture se voient dans l'obligation de réduire de $2 70 à $2 50 par jour le salaire de leurs employés.

Le feu.—Hier matin à 10 heures 30, le feu a causé des dommages insignifiants chez Wm Kun, boulanger rue Roman No 15.

State Agricultural Society.—La Société agricole d'Etat se réunira à Mansfield, Lne., les 25, 26 et 27 janvier. Tous les planteurs et fermiers sont invités à y assister et les autres associations à y envoyer des délégués. Les compagnies de chemins de fer réduiront leurs tarifs à cette occasion.

La Loi du Dimanche.—La controverse entre l'assistant-avocat de district et le chef de police, au sujet de la loi du Dimanche, et la détermination dont M. Adams a fait preuve, ont eu pour résultat la stricte observance de la loi, avant-hier.

M. Adams a fait en personne une tournée en ville, accompagné de deux députés shérifs. Il a fait fermer deux ou trois établissements restés ouverts et fait arrêter au Marché Français une marchande de café qui vendait des liqueurs.

La police a exercé une grande surveillance et si la loi a été violée, elle l'a été à son insu. Les violateurs sous caution comparaîtront ce matin devant la Cour Criminelle.

New Orleans Stock Exchange.—L'élection annuelle des officiers et des membres des divers comités de cette institution a eu lieu hier, avec le résultat suivant :

Président, J. L. Harwig; vice-président, E. Chassaniol, 2nd vice-président, A. Belvallie; trésorier, J. O. Bigelow; secrétaire, A. A. Brinsmade.

Comité d'arbitrage—H. W. Conner, chairman; L. Josbert, Durant de Ponte, H. Roehl, C. W. Miltenberger.

Comité de bon—Henry Bier, chairman; Geo Le Sasser, G. Townsend, S. F. Peters, W. A. Mysing.

Comité de finances — P. Hellwege chairman; C. H. Hyams, A. G. Phelps.

Comité des cotes — H. W. Brown, chairman; Elmore Dufour, W. E. Huger, A. Jardet, Hulard Lee.

Comité d'admission des membres—Isidore Newman, Sr, chairman; E. W. C. Maybin, J. W. Fairfax, L. E. Lemarié, A. Willoz, H. Lange, A. J. Louis, P. B. Legendre, J. Newman.

Arrestations.—On a arrêté pour avoir tiré le coup de revolver qui a tué Joe Funk samedi soir coin Jackson et Locuste, un nommé Lawson.

—Une dame Amélie Monrow, âgée de 44 ans et habitant le "Wade Boarding House", coin Jackson et Magasins a été arrêtée sur l'accusation de Mme F. N. Dunk, 440 Dryades qui l'accuse de lui avoir escroqué une somme de $25.

Le feu.—Hier soir, à 8 heures 45, un tuyau de cheminée en mauvais état a mis le feu au No 254 de la rue Dumaine appartenant à Louise Chapotel et habité par J. P. Landry. Dommages $10.

L'œuvre du revolver et du couteau.—Tous les ans, à l'époque de la Noël et du Jour de l'An, où les pétards sont non pas autorisés mais tolérés, on profite de l'occasion pour décharger impunément au milieu de la ville des revolvers dont les balles ne sont pas toujours perdues; les enfants jouent avec des pistolets ou autres engins qui mettent leur vie en danger, enfin le bruit des pétards couvrant celui des armes à feu, rend l'usage de celles-ci trop facile, et la surveillance de la fête impossible.

Cette année les victimes de ces déplorables pratiques ont été plus nombreuses que de coutume et aux 5 ou 6 cas enregistrés pour la soirée du samedi, il faut en ajouter plusieurs autres pour la journée de dimanche.

Vers 10 h. 30, coin Galvez et Poydras, un nommé Justin Lawrence qui jouait avec un revolver, s'est blessé à la main gauche.

—Dans la soirée, coin Locust et Jackson, un petit garçon nommé Jos. Funck a été tué par Amos Eaton, un enfant de couleur. Celui-ci jouait avec un pistolet, en compagnie de plusieurs autres enfants, lorsque sont venus à passer Jos. Funck et son frère qui se rendaient chez des parents pour passer la soirée.

Le jeune Funck, redoutant de passer au milieu de ces nègres tapageurs et enclin à mal faire, traversa la rue pour les éviter, mais Eaton le nègre qui tenait le revolver, voyant qu'il avait peur de son arme, l'a suivi, et comme il s'était mis à courir, lui a donné la chasse. L'ayant rejoint, il lui a tiré un coup de revolver à une distance de trois ou quatre pieds et l'enfant est tombé dans les bras d'une négresse qui passait, s'écriant en s'affaissant: "Je suis blessé!"

Quelques instants plus tard, le père, prévenu par son autre fils, arrivait tout éploré et transportait le blessé chez lui. Les étudiants ont été appelés, mais le pauvre enfant avait succombé à sa blessure avant leur arrivée. Amos Eaton et James Lawson, un de ses compagnons, ont été envoyés en prison sans être admis à fournir caution.

—Après le revolver, le couteau, à 10 heures 30 P. M., B. Bacot, qui habite la pension de Mme Moore, étant ivre, est entré dans la cuisine et s'est mis à causer et plaisanter avec la cuisinière, lorsque est entrée la fille de M. Moore à laquelle il s'adressa la main un peu familièrement. Son père lui ayant fait observer que Bacot était ivre, lui recommanda de l'éviter, ce dont l'ivrogne se fâcha, invectivant grossièrement M. Moore. La querelle dégénéra bientôt en rixe, mieux que cela, en duel au couteau auquel a mis fin seulement la chute de Moore, mortellement atteint.

Il a succombé en effet au bout d'une demi-heure à sa blessure et Bacot, qui s'était retiré tranquillement dans sa chambre, y a été arrêté.

Le privilège de fournir caution lui a été refusé par le juge Whitaker, qui l'a envoyé à la prison de paroisse.

Il a aussi envoyé dans les mêmes conditions, Willie Smith, l'assassin de son homonyme, Sol. Smith, tué samedi soir près du Nouveau Bassin.

—A 3 heures de l'après-midi, Henry Eator, un enfant de 14 ans, qui faisait partir de la poudre dans un tuyau en fer monté sur un affût de bois, a été blessé par un éclat de celui-ci au dessus de l'œil. L'accident est arrivé au No 445 de la rue Decatur.

Folk Lore Society.—L'Association Nationale de Folk Lore, qui vient de réélire ses officiers, a choisi comme vice-président M. Alcée Fortier, nouvel hommage rendu à son savoir et dont nous sommes heureux de nous faire l'écho.

Arrêté pour avoir tiré sur sa fille.—Hier, à 3 h. de l'après-midi, les agents Duffy et Bitterwolf ont arrêté un nommé Henry Schriner, âgé de 39 ans et habitant rue Félicité, No 93.

Il est accusé par eux d'avoir tiré un coup de revolver sur sa fille aînée. Il est employé à la fonderie Whitney, où il fabrique des modèles. Sa fille est âgée de 17 ans; elle a trois frères, dont l'un âgé de 14 ans, et son père est veuf. Elle est en ce moment entre les mains du Rév. Clay, qui pour des raisons que l'on saura probablement plus tard, l'a prise sous sa protection et sa surveillance.

Violation de la loi No 40 de 1892.—Hier soir à 10 heures, à la requête du Rev Clay, président de la Société Protectrice de l'Enfance, le sergent Hevron a opéré au No 163 de la rue Bienville, l'arrestation de Tillie Davis, une négresse qui y tient une maison de prostitution.

Elle est accusée de violation de la loi No 40 de 1892, qui défend d'attirer et de détenir dans une maison publique des jeunes filles au-dessous de 16 ans.

Lucie Donne, âgée de 15 ans, qui a été trouvée dans cette maison où elle était gardée contre son consentement, a été envoyée à la Maison du Bon Pasteur. Tillie Davis sera poursuivie avec toute la rigueur possible par les soins de la Société Protectrice de l'Enfance.

VENTES A L'ENCAN.

PAR LE CONSTABLE.

Frank Sharp vs. Mme A. Goodwin.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS—No 17,039—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, en face de mon entrepôt, No 75 rue Royale, entre Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI, 11me jour de janvier 1893, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

28déc—29 jan 11

Jos. J. Russell vs Mathew Tamor.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA NOUVELLE ORLÉANS.—No 17,066—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée je procéderai à la vente à l'enchère publique, au marché Washington, sur l'avenue Washington, entre les rues St-Claude et Moralès, dans le Troisième District de cette ville, le MARDI, 10me jour de janvier 1893, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un cheval noir et tous les droits, titres et intérêts du défunt en la possession, usage et occupation du second et étail de boucher Nos 13 et 14 dans le marché Washington, troisième district.

Saisi dans l'affaire ci-dessus d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

28 déc—29—janv 4 10

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie que le 11me jour de novembre 1892, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessous intitulée et dans les termes et chiffres suivants, à savoir :

Mme Henriette Spiro, femme d'Alphonse Marx vs Alphonse Marx, son mari.—No 38,338.

Sur la motion de W. O. Hart, avocat de la demanderesse, qui a produit due preuve à l'appui de la pétition de la demanderesse, la loi et les témoignages étant en faveur de celle-ci;

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré dans cette affaire le 12 septembre 1892, soit maintenant confirmé et rendu final; et qu'en conséquence il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Mme Henriette Spiro, épouse d'Alphonse Marx, et contre le défendeur Alphonse Marx, décrétant une séparation de biens entre la demanderesse et le défendeur, et qu'elle soit autorisée à faire des affaires comme marchande publique, en son propre nom et à son propre profit. Le défendeur acquittera les dépens.

Jugement rendu le 11 novembre 1892.
Jugement signé le 17 novembre 1892.
(Signé) THOS. C. W. ELLIS, Juge.

En foi de quoi, j'ai apposé ici ma signature et le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 17e jour de novembre de l'an de Notre Seigneur mil-huit cent quatre-vingt-douze.
M. [illegible], Députy-Greffier.

28 nov—

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

La baisse sur les valeurs.

Paris, 2 janvier—Le journal *Economist* dit, que la baisse sur les valeurs dans le change depuis le commencement des affaires relatives au Panama, s'élève à au moins 2.800.000 francs.

Le ministre américain à Paris.

Paris, 2 janvier—L'Hon. T. Jefferson Coolidge, ministre américain en France, Mme Coolidge et Mlle Coolidge ont donné hier soir une brillante réception à leur hôtel, avenue Marceau. Les membres de la colonie américaine, un grand nombre de diplomates et chefs marquants dans la vie politique étaient présents.

L'affaire Deacon.

Paris, 2 janvier—Une tentative a été faite aujourd'hui, pour avoir une entrevue avec Mme Deacon relativement à l'action en divorce instituée contre elle par M. Deacon dans les cours de New York, mais elle a refusé de répondre aux interrogatoires.

L'archevêque de Rennes est mourant.

Paris, 2 janvier—Charles Philippe Place archevêque de Rennes est mourant.

Renouvellement des privilèges de la Compagnie du Canal de Panama.

Panama, 1er janvier—Le gouvernement imposera les conditions suivantes à la compagnie du Canal de Panama en lui accordant du temps: la dette au gouvernement, qui s'élève à 6 500.000 francs, sera élevée à 8.000.000 de francs devant être payés en quatre versements égaux, le premier devant être fait en mai 1893.

Un inventaire sera fait de toutes les propriétés de la compagnie dans l'isthme, et la dite compagnie s'engagera à ne transférer aucune de ces propriétés ni d'en disposer sans le consentement du gouvernement. Toutes les dissensions qui pourraient s'élever seront réglées par la Cour Suprême de la République.

Paris, 2 janvier—L'édition européenne du *Herald* contient, dans son article hebdomadaire : Que disent les médecins? un fait qui vraisemblablement va faire du bruit dans le monde médical.

C'est l'explication d'un nouveau traitement des maladies nerveuses par l'injection sous cutanée d'une solution de phosphate de soda qui, de cette façon, n'est pas transformée par son passage dans les voies digestives, mais est absorbée dans son état primitif et agit directement sur le système nerveux, la partie de l'organisme pour lequel il a le plus d'affinité.

M. Albert Robin emploie une solution de cinq grammes de phosphate de soda dans cent grammes d'eau distillée stérilisée.

L'affaire du Canal de Panama—M. de Lesseps.

Londres, 2 janvier—Le correspondant du *Chronicle* à Paris écrit qu'il y a beaucoup de dissensions dans à l'attitude dictatoriale de M. Bourgeois, qui est enclin à continuer la politique de M. Tirard, qui veut approfondir les événements sans se préoccuper des résultats.

M. de Freycinet s'isole des autres membres du cabinet.

Ces différends indiquent que le Président Carnot ne sera pas obligé de dissoudre le parlement.

Le bruit court que M. Ferdinand de Lesseps, ne voyant pas son fils à la réunion de famille du Premier de l'An, a insisté pour savoir la vérité.

Lorsqu'on lui a dit ce qui se passait, il a été complètement abattu. Il a ensuite dit que l'entreprise a été ruinée par la rapacité des politiciens républicains.

Les anarchistes en Espagne.

Madrid, 2 janvier—Les anarchistes ont tenu une réunion hier soir à Barcelonne pour célébrer le nouvel an. Il y a eu beaucoup de discours incendiaires et des orateurs ont prédit un règne de terreur et de sang en Espagne, pendant l'année qui vient de commencer.

Le chef des anarchistes, un nommé Mollas, a déclaré qu'il a l'intention d'inaugurer 1893 par un baptême de sang.

De grands cris d'applaudissements et des dénonciations des classes supérieures et moyenne ont suivi cette déclaration. Une femme-anarchiste, nommée Thérèse Clarmont, s'est élancée à la tribune.

Elle est une ennemie aussi féroce de l'ordre de choses établi que Louise Michel, mais est beaucoup plus jolie.

"Rentrez dans vos logis, cria-t-elle, les yeux fulgurants et relevant ses cheveux, rentrez dans vos logis aujourd'hui, et mettez de côté les sous que vos oppresseurs vous permettent de gagner pendant qu'ils se réjouissent dans leur richesse, épargnez vos pauvres héritages pour acheter des fusils et préparez-vous à accomplir envers les capitalistes buveurs de sang et leurs misérables moyens, le programme préparé pour eux par les anarchistes.

Des cris et des acclamations ont accueilli les paroles de l'oratrice.

"Ne leur faites pas quartier, s'est-elle écriée. Non, non, pas de quartier. Je vous conduirai à la pointe des baïonnettes!"

L'auditoire entier semblait atteint de frénésie aux sauvages paroles de cette femme et il aurait pu y avoir une démonstration dangereuse, si quelques têtes de sang froid n'avaient réussi à calmer les groupes excités.

Les autorités n'ont pas essayé d'intervenir dans ce mouvement qui, croient-elles, a été fomenté par les anarchistes français et espagnols. Les autorités ont pris des précautions extraordinaires, cependant, dans la possibilité d'un soulèvement, et la garnison de Barcelone a été considérablement renforcée.

Le ministre de l'intérieur a été informé que plusieurs centaines de livres de dynamite ont disparues du dépôt des mines de Linares, dans le sud de l'Espagne. La police locale n'a pas encore découvert les voleurs ni la direction qu'ils ont prise avec la matière explosible.

Les autorités continuent à recevoir des lettres menaçantes, ici et dans les provinces.

La police surveille attentivement les anarchistes dans toutes les parties de l'Espagne et principalement à Valence, qui est regardée comme un centre actif de propagande anarchiste.

Une circulaire contenant des instructions pour leur conduite, a été envoyée aux autorités provinciales.

Un correspondant du Chronicle à Paris.

Londres, 2 janvier—Un correspondant du *Chronicle* à Paris dit : On a trouvé plusieurs proclamations anarchistes placardées à Paris. Elles sont lues avec avidité par la population, mais la police les fait disparaître aussi vite que possible.

Il n'y a pas de doute que des préparatifs ont été faits pour avoir des manifestations dans les rues, mais la police est parfaitement au courant des plans des révolutionnaires.

A une assemblée anarchiste qui a eu lieu aujourd'hui à Belleville, M. Labouchère a été sifflé par l'auditoire, qui croyait qu'il était un agent de police engagé à fomenter l'alarme anarchiste pour détourner l'attention.

Choléra à Hambourg.

Londres, 2 janvier—Le correspondant du *Times* à Hambourg dit qu'un cas de choléra a été constaté samedi en cette ville et que trois décès sont survenus à Altona.

Crainte de troubles.

Vienne, 2 janvier—Le Conseil municipal a été tellement alarmé à cause de la perspective d'une démonstration par les 25,000 ouvriers sans emploi dans la ville, qu'il a nommé un grand nombre d'agents de police et a ordonné que de grandes précautions soient prises pour prévenir les troubles.

Le Roi Humbert.

Rome, 2 janvier—Le roi Humbert a conféré plusieurs décorations au Président Diaz du Mexique et au ministre mexicain en cette ville.

Le Lord Maire de Dublin.

Dublin, 2 janvier—Le nouveau Lord Maire de Dublin a été installé aujourd'hui avec de grandes cérémonies.

Mandat d'arrestation lancé contre M. Roederer.

Vienne, 2 janvier—Un mandat d'arrêt a été lancé contre M. Ernest Roederer, un prétendu journaliste, qui est accusé d'avoir volé M. Bergheimer, une somme de $100,000.

Le Maire de Limerick.

Limerick, 2 janvier—Le maire de la ville a offert un banquet cette après-midi aux Parnellistes et anti-Parnellistes. Les principaux toasts ont été : "L'Irlande comme nation."

Tous les toasts habituels à la reine ont été portés.

Le scandale allemand.

Les fonds des Guelfes.

Nouvelles révélations.

Londres, 2 janvier—Le correspondant berlinois du *Standard* dit que des soupçons sérieuses s'élèvent à l'égard du *Vorwaerts*, car il a été prouvé d'une façon convaincante à l'éditeur de Zurich que les signatures des reçus du fonds des Guelfes ont été contrefaites.

Toujours est-il que le *Vorwaerts* a éveillé la curiosité publique au sujet de ceux qui ont reçu l'argent et cette curiosité ne sera pas facilement apaisée. Le fond des Guelfes était à la disposition absolue des ministres pour combattre l'agitation anti allemande et, sans aucun doute, il a servi à s'emparer de secrets militaires, à se procurer des renseignements, etc.

Ceux qui ont reçu l'argent doivent être éliminés avant que le scandale ne soit prouvé.

Deux seulement des reçus portent une date postérieure à la résignation de Bismarck; un de 2,000 marks et l'autre de 50,000 marks. Tout le monde est convaincu que le comte de Caprivi peut franchement, sans se compromettre, donner les noms de ceux qui ont reçu l'argent.

Le correspondant berlinois du *Times* annonce que le *Vorwaerts* a virtuellement promis hier de publier les noms de ceux qui ont reçu les pots-de-vin du fonds des Guelfes.

Il rappelle le discours de Caprivi devant la Chambre basse en avril 1891, dans lequel le chancelier a dit que les papiers se rapportant à la disposition du revenu du fond des Guelfes avaient été brûlés et que le gouvernement demandait carte-blanche pour l'emploi de ce revenu, ajoutant que les rumeurs au sujet des sommes payées à la presse étaient de grandes exagérations.

Londres, 2 janvier—Wm. Summers, M. P., pour Huddersfield, est mort à Allahabad la semaine dernière.

Le défunt était un *home ruler* libéral de grande influence. Sa mort laisse le comté d'Huddersfield quelque peu douteux.

Panama, 1er janvier. — M. H. M. Bushnell, le commissionnaire spécial de quarantaine nommé par le ministre d'état de Washington, a eu un entretien avec le gouverneur aujourd'hui au sujet des règles de la quarantaine dans l'isthme.

Des assurances ont été données, à M. Bushnell, par le gouvernement local, que des règles qui n'entraveraient la fermeture d'aucun port et qui donneraient, en même temps, une ample protection aux habitants de l'isthme, seraient adoptées.

Valparaiso, 1er janvier, — Le *Herald* de Valparaiso publie un article autorisé sur la politique générale, intérieure et étrangère du gouvernement du général Moutt. Le parlement et le Cabinet, dit l'article, préparent des lois qui tranquilliseront le Chili, rétabliront le pays sur des bases solides et maintiendront la paix.

Le gouvernement a l'intention de faire tout en son pouvoir pour prouver au monde que le Chili marche à la tête des républiques de l'Amérique du Sud et de justifier le fait que son crédit est plus élevé que celui de ses républiques-sœurs dans les centres financiers du monde.

Il est annoncé que le Chili n'agira jamais d'une manière agressive vis-à-vis de ses voisins, mais sera toujours prêt à les aider à conserver leur autonomie et à les mettre dans une position telle qu'ils seront à l'abri des révolutions soudaines auxquelles quelques une sont maintenant exposées.

L'idée d'une guerre entre la République Argentine et le Chili est déclarée absurde.

Tempête de neige.

Londres, 2 janvier—Une violente tempête de neige sévit aujourd'hui dans les comtés du sud-ouest de l'Angleterre et dans le Pays de Galles.

Le Journal "Le Petit Marseillais".

Marseille, 2 janvier. — Le *Petit Marseillais*, publie une entrevue qui a eu lieu avec M. Loubet, quant à l'attitude de la Chambre à l'égard du scandale relatif au Canal de Panama. M. Loubet dit que la Chambre s'est trop hâtée au sujet de l'enquête de Panama.

Les députés semblaient, en apparence, avoir perdu leur présence d'esprit et c'est à qui voulait porter des accusations sans se donner le temps de la réflexion.

M. Gladstone.

Londres, 2 janvier—M. Gladstone a publié une lettre remerciant ses amis qui lui ont envoyé des télégrammes et des lettres de félicitations à l'occasion de son anniversaire.

NOUVELLES MEXICAINES.

Le Président du Bureau de Santé du Mexique Félix Rojas.

Mexico, 2 janvier—Le Dr Liceaga, président du bureau de Santé National, a dit aujourd'hui au cours d'une entrevue que les précautions prises pour prévenir une épidémie de choléra ne seront pas diminuées.

Il a ajouté que les fonctionnaires dans les ports mexicains ont été requis d'exercer la plus grande vigilance à l'égard de l'arrivée des navires et de faire un rapport de tout ce qui pourrait survenir au quartier général.

Le steamer Aledafero subit une quarantaine en ce moment de huit jours à Quayanas à cause de plusieurs cas de typhus à bord.

Félix Ropes sera exécuté dans une semaine.

L'évêque Montes de Oca, de San Luis Potosi, qui a été appelé à Rome, est parti il y a quelques jours.

Le bruit court qu'il reviendra dans ce pays comme délégué papal à Mexico et l'Amérique Centrale.

L'ABEILLE
—DE LA—
Nouvelle-Orléans
JOURNAL QUOTIDIEN,
—AVEC UNE—
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
—LE—
SAMEDI MATIN,
L'EDITION HEBDOMADAIRE
Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.
BUREAUX ET ATELIERS
No 73 Rue de Chartres,
ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

BANQUES.

Banque Nationale de l'Etat.

ETAT SEMI-ANNUEL

Nlle-Orléans, 30 décembre 1892.

ACTIF.

Prêts sur demande	$634,229 99	
Prêts à échéances	355,761 36	
Surtirages, garantis et non garantis	28,791 39	1,248,781 65
Bons des E.-U.	50,000 00	
Bons de l'Etat de la Louisiane	242,750 00	
Bons de la ville de la Nouvelle-Orléans	66,625 00	
Autres sécurités	14,729 92	366,104 92
Meubles et installations		2,378 18
Maison de banque		36,000 00
Autres propriétés foncières		12,2[illegible] 67
Fonds de rachat cinq pour cent		2,250 00
Dû par le trésorier des Etats-Unis		3,600 00
Items comptant		188 90
Dû par les agents de réserve de New York, à savoir :		
Banque de New York N. B. A.	$76,365 09	
National Park Bank	37,427 66	
Seaboard National Bank	52,339 06	
Banque Nationale des Etats-Unis	42,564 15	
Dû par d'autres banques et banquiers	75 356 49	
Changes étrangers	32,973 65	
Espèces	182,435 50	
Billet légal tender	180,800 00	
Billets de banques nationales	7,390 00	
Monnaie courante fractionnelle	1,927 64	
Chèques pour le Clearing House	140,851 09	782,640 40
Total		$2,466,233 62

PASSIF.

Fonds-capital		$425,000 00
Fonds de surplus et profits indivis		192,456 07
Dividendes non payés		2,074 00
Dividende semi-annuel à pour cent payable le 3 janvier 1893		17,000 00
Circulation		45,000 00
Dépôts individuels sujets à chèques	$1,507,180 71	
Demande certificats de dépôts	13,297 32	
Dû aux banques et banquiers sujet à des chèques	286,683 52	1,809,191 55
Bills payables		37,500 00
Total		$2,466,233 62

JOHN H. O'CONNOR, Président.
L. C. KEEVER, Vice-Président.
CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.
C. H. CULBERTSON, Assist. Caissier.

Assermenté et signé pardevant moi ce 31me jour de décembre 1892.

A. G. LA PICE, Notaire.

29déc—23 au 8jan

ETAT DE SITUATION DE LA

HIBERNIA NATIONAL BANK

OF NEW ORLEANS.

31 décembre 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes	$1,348,513 20
Bons des Etats-Unis	150,000 00
Primes sur des bons des Etats-Unis	21,250 00
Autres actions et bons	25,492 15
Maison de banque	40,000 00
Change à vue sur New York	35,161 36
Dû par des banques et le Trésorier des Etats-Unis	29,403 23
Comptant	416,870 51
Total	$1,966,629 59

PASSIF.

Capital	$300,000 00
Surplus	150,000 00
Profits	56,352 11
Billets en circulation	135,000 00
Dividendes non payés	2,380 00
Dividende 5 pour cent payable sur demande	15,000 00
Dépôts individuels	1,161,214 48
Dû à des banques et banquiers	47,642 79
Billets payables	100,000 00
Total	$1,966,629 59

GEORGE Q. PRESTON, Président.
ANDREW STEWART, Vice-Président.
CHAS. ALFREY, Caissier.
P. L. GIRAULT, Assistant Caissier.
3 jan—3f

Etat de situation semi-annuel

—DE LA—

UNION NATIONAL BANK

De la Nouvelle-Orléans.

A la clôture des affaires, le 31 décembre 1892.

ACTIF.

Prêts sur demande et escomptes		$1,483,780 97
Bons des Etats Unis	$50,000 00	
Primes sur les mêmes	6,500 00	
Bons à primes de la Nlle-Orléans et autres actions et bonds	214,606 27	271,106 27
Maisons de banque, meubles et installations		115,500 00
Trésorier des Etats-Unis	$2,250 00	
Change domestique	219,962 85	
Change étranger	33,253 19	
Comptant	355,036 19	
Chèques pour le clearing house	273,404 55	910,967 35
		$2,883,354 59

PASSIF.

Fonds-capital		$300,000 00
Fonds de surplus	$150,000 00	
Profits non divisés	13,670 47	163,670 47
Dividende payable le 2 janvier		30,000 00
Circulation		41,160 00
Dû à des déposants et banquiers		1,702,042 21
Dû à des banques étrangères		434,084 75
Réescomptés		10 380 15
		$2,883,354 59

CARL KOHN, Président.
S. CHALARON, Vice-président.
A. LABARTHE, Caissier.
3 janv—1f

ETAT DE SITUATION

—DE LA—

New Orleans Cooperative Banking Association

A la Nouvelle-Orléans,

A la clôture des affaires le 31 Déc. 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes sur papier commercial		$48,658 97
Prêts co-opératifs aux membres à la clôture du dernier rapport le 31 août 1892	$85,259 40	
Prêts co-opératifs additionnels aux membres depuis	20 146 82	$105,406 22
Dépenses courantes encourues depuis l'organisation en 1890, incluant taxes payées		18,784 79
Meubles		2,475 30
Dû par des banques et banquiers	$4,631 20	
Comptant	$2,109 74	36,740 94
Total		$232,066 12

PASSIF.

Capital-actions payé	$100,000 00
Fonds de membres	8,792 50
Profits non divisés	10,772 39
Dépôts individuels sujets aux chèques	112,501 24
Total	$232,066 12

Je jure solennellement que l'état ci-dessus est vrai, au mieux de ma connaissance et croyance.
F. MULLER, Caissier.

Assermenté et souscrit pardevant moi ce 31e jour de décembre 1892.
F. D. CHARBONNET, Notaire.

Correct—attesté : L. P. DeBAUTTE, WM. A. ROY, THEO. BRUMMER, Directeurs.

3 janv—10f

J. HASSINGER, Président. J. E. MERILH, Vice-Président.

Etat de situation annuel.

—DE LA—

GERMANIA SAVINGS BANK,

51 Rue du Camp,

A la clôture des affaires le 31 décembre 1892

ACTIF.

Actions et bons	$401,342 50
Prêts sur propriété foncière	213,592 50
Prêts à échéances	485,911 64
Prêts sur demande	692,056 85
Meubles et installations	750 00
Comptant	181,401 85
Total	$2,065,854 84

PASSIF.

Capital payé	$100,000 00
Profits indivis	144,651 46
A savoir : Bénéfices après dépenses, taxes d'Etat et de ville, Moins $42,394 77 payées aux déposants pour intérêts et $8,000 aux actionnaires pendant l'année courante	$7,486 76
	50,394 77
Réservé des bénéfices de l'année	37,071 99
Ajouter bénéfice indivis existant le 31 décembre 1891	107,579 47
Réserve actuelle	144,651 46
Dû à 6,012 déposants	1,820,796 38
Dividendes non payés	408 00
Total	$2,065,854 84

Je certifie que l'état ci-dessus est vrai et correct. G. AD. BLAFFER, Caissier.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 31 décembre 1892. W. O. HART, Notaire.

Correct—Attesté : S. HERNSHEIM, A. VIZARD, J. E. MERILH.

Notez le progrès de cette Banque :

Elle a maintenant

6,012 déposants avec... $1,820,796 38

Le 31 Déc. 1891, elle avait

4,951 déposants avec... 1,534,256 47

1,061 gain en déposants
Gain en dépôts... $286,519 91

Elle a gagné pour ses actionnaires plus de 48 pour cent.

1er janv—9f

WHITNEY NATIONAL BANK

OF NEW ORLEANS.

Etat semi-annuel, 31 décembre 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$3,579,484 49
Surtirages		89,470 51
Bons des Etats-Unis, valeur au pair		400,000 00
Prime sur les bons sus-dits		80,000 00
Autres actions		100 00
Meubles et installations		5,750 37
Fonds de rédemption cinq pour cent		18,000 00
Prêts sur demande	725,869 72	
Echange	127,063 16	
Comptant y compris des chèques sur d'autres banques	1 442,587 52	2,297,420 79
Dû du trésorier des Etats-Unis		5,550 00
Total		6,475,756 16

PASSIF.

Capital action		$400,000 00
Fonds de surplus (maintenant augmenté de $50,000)		500,000 00
Profits indivis		15,496 84
Dividendes non payés		16,224 00
Circulation		360,000 00
Dépôts	$4,027,483 07	
Dû aux banques et banquiers	606,481 25	4,633,964 32
Billets payables		550,000 00
Total		$6,475,756 16

JAMES T. HAYDEN, Président.
PEARL WIGHT, Vice-Président.
J. M. PAGAUD, Caissier.
3 janv—3f

Etat semestriel

—DE LA—

Banque Nationale Germania

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le samedi 31 décembre 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$1,211,523 50
Surtirages		35,850 00
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation		50,000 00
Autres actions et bons		39,622 00
Dû par des agents de réserve		11,063 68
Dû par des banques et banquiers		62,066 82
Maison de banque, meubles et installations		115,600 00
Dû par le trésorier des Etats Unis 5 pour cent montant du fonds de rédemption		2,250 00
Chèques comptant sur des banques locales	$136,626 25	
Monnaie courante	6,623 00	
Billets legal tender et or	362,440 00	
Espèces, nickels et cents	16,615 70	522,305 95
		$2,140,554 63

PASSIF.

Capital payé	$200,000 00
Fonds de surplus	200,000 00
Profits non divisés	61,154 23
Dividendes, 5 pour cent par action, déclaré le 30 courant	15,000 00
Dividendes non réclamés	615 00
Billets en circulation	41,095 00
Dépôts individuels	1,348,352 28
Dû à des banques et banquiers	14,338 42
Bills payables	60,000 00
Billets ré-escomptés	100,000 00
	$2,140,554 63

J. C. DENIS, Président.
J. L. REBCIER, Caissier.
1er janv—Tjeu

SOUTHERN NATIONAL BANK

Nouvelle-Orléans, Lne.

Etat de situation semestriel, 31 DECEMBRE 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$1,376,192 27
Surtirage		17,798 76
Actions et bons		91,250 00
Bons des Etats-Unis		50,000 00
Prime sur ceux-ci		7,000 00
Meubles et installations		5,794 32
Fonds de 5% pour cent		2,250 00
Change étranger et local	$252,301 50	
Monnaie courante et espèces	289,191 75	
Chèques pour le Clearing House	311,237 44	850,230 76
Total		$2,396,501 23

PASSIF.

Fonds capital		$500,000 00
Surplus et profits		45,458 47
Dividend non payés		247 00
Circulation		45 000 00
Dépôts individuels	$1,095,254 56	
Certificats de dépôt	125,500 00	
Dû à des banques	552,541 20	1,773,295 76
Bills payables et réescomptes		34,500 00
Total		$2,398,501 23

J. W. CASTLES, Président.
I. HECKINGER, Vice-Président.
T. E. ROACH, Caissier.
1er janv—7f

ETAT DE SITUATION

—DE LA—

BANQUE DU PEUPLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS,

A la clôture des affaires, jeudi soir, 31 décembre 1892.

Comptant	$948,452 09
Change	221 657 82
Prêts sur demande et escomptes	1,461,202 44
Actions	56,172 50
Propriétés foncières	40,043 00
Taxes	10,000 00
Total	$2,737,527 86
Fonds capital	$300,000 00
Profits non divisés	279,654 03
Dépôts individuels	2,154,295 83
Dividendes non payés	2 078 00
Total	$2,737,527 86

Moi, A. S. BRAUD, Caissier de la Banque ci-dessus nommée, jure solennellement que l'exposé qui précède est correct, au mieux de ma connaissance et de ma croyance.

A. S. BRAUD, Caissier.

Assermenté et signé pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 31 décembre 1892.
ANT. DORIOCOURT, Notaire.

1 janv—

ETAT DE SITUATION SEMI-ANNUEL

—DE LA—

Banque Nationale de la Louisiane

DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

A la clôture des affaires, le 31 Déc. 1892.

ACTIF.

Bills escomptés		$962,219 58
Bons des Etats-Unis		50,000 00
Ville de la Nouvelle Orléans 4 pour cent, 5 pour cent, 6 pour cent et bons à prime	$1,502,624 52	
Autres bons et actions	111,737 50	1,614,362 03
Maison de banque et autres propriétés foncières		100,819 30
Trésorier des Etats-Unis	$2,250 00	
Change sur New York	525,514 83	
Prêts sur demande	948,246 55	
Argent comptant et chèques pour le Clearing House	1,138,241 76	2,614,258 14
Total		$5,361,658 95

PASSIF.

Capital-actions	$600,000 00	
Fonds de surplus	150,000 00	$650,000 00
Profits non divisés		45,616 69
Circulation		44,250 00
Dépôts à retirer contre chèques		4,400,501 26
Balance sur réduction du capital-actions		200 00
Dividendes non payés		20,636 00
Bills payables		200,000 00
Total		$5,361,658 95

Un dividende de QUATRE PIASTRES PAR ACTION a été déclaré, à prendre sur les gains nets des derniers six mois, payable sur demande à la Nlle-Orléans et à la maison de banque de Winslow, Lanier & Co, New York.

R. M. WALMSLEY, Président.
A. LURIA, Vice-Président.
LEON F. JANIN, Caissier.
1er janv—3f

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Agréable Maison-Cottage.

No 206 rue Willow, entre Clio et Erato. Succession de John Welsh.

No 37,067—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau: 177 rue Commune—MERCREDI, 11 janvier 1893, à midi,

à la Bourse d'Encan St-Charles,

il sera vendu, à l'encère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, daté du 28 Novembre 1892, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

Le joli cottage résidence situé en face du No 206 rue Willow, entre Erato et Clio, dans l'îlet ainsi borné par la rue Claiborne, Premier District de cette ville, contenant 4 chambres, grands hangars et écuries, bâtisse détachée dans la fond avec 2 chambres, [illegible].

Le lot est désigné par le No 7 sur un plan de A. S. Phelps, voyer, daté du 8 février 1846, ainsi que sur un plan de C. Grimm & Castaing, daté du 28 février 1851, les dites deux plans sont déposés au bureau de R. J. Ker, ancien notaire en cette ville; et mesure 32 pieds de face à la rue Willow sur 132 pieds 8 pouces 7 lignes de profondeur, [illegible].

Conditions—Comptant; 10 pour cent déposés à l'adjudication. [illegible]

[illegible] 11

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

Arrivée.	Départ.
Memphis and Kansas City Fast Train 8:[illegible]	Memphis and Kansas City Fast Train 3:00pm
Vicksburg Ex 3:35pm	Vicksburg Ex... 8:30 am
Baton Rouge accommodation...10:00am	Baton Rouge accommodation... 3:40pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE

No 3 Fast Ex..7:35 am	No 6 Fast Mail..7:45am
No 7 Coast Acc.9:00 am	No 4 Fast Ex..10:55 am
No 1 Lim. Ex. 4:45 pm	No 8 Coast Acc. 3:45 pm
No 5 Fast Mail 7:15 pm	No 2 Lim. Ex.. 7:50 pm

ILLINOIS CENTRAL.

No 1, Fast Mail 8:10am	No 2, Fast Mail 8:00pm
No 3, Chic. Lim. 8:00pm	No 4, Chic. Lim 11:20am
No 25, Local Mail and Express...7:05pm	No 26, Local Mail and Express...7:00am

TEXAS AND PACIFIC.

Calif'na Ex....7:00 pm	Calif'na Ex....8:15 am
Ft Worth, Mot Sp'gs & St-L. Ex... 8:50am	Ft Worth, Hot Sp'gs & St-Louis... 8:20pm
Local...10:00am	Local...3:50pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

Alexandria Lo'l 5:50pm	Alexandria Lo'l 7:45am
San Antonio...7:05pm	San Antonio...5:00pm
California Ex. 10:55am	California Ex....9:45am

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited...9:20 am	No 2 Limited...7 20 pm
No 5 Fast Line 8:00 am	No 6 Fast Line 3:50 pm

EAST LOUISIANA RAILROAD,

Dimanche.

No 9.........7:00 pm	No 10.........8:10 am

Tous les jours, le dimanche excepté.

No 7.........8:30 am	No 8.........4:00 pm

NEW ORLEANS AND SOUTHERN RAILROAD.

Pte-la-Hache...9:25 am	Pte-la-Hache...7:00 am
...4:15 pm	...5:00 pm
Shell Beach...9:25 am	Shell Beach...7:00 am
...4:15 pm	...5:00 pm

Dimanche.

Pte-la-Hache...9:25 am	Pte-la-Hache...7:15 am
...7:00 pm	...4:00 pm
Shell Beach...9:25 am	Shell Beach...5:00 am
...7:00 pm	...7:15 am
	...5:45 pm

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

Tous les jours.

Alger...9:00 am	Alger...4:30 pm

Tous les jours excepté le dimanche.

Alger...5:45 pm	Alger...8:00 am

Dimanche seulement.

Alger...7:00 pm	Alger...8:00 am

NOUVELLES MARITIMES.

Avis aux Navigateurs.

Une succursale du Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis est établie dans une des salles de l'Association maritime de notre ville, et l'officier qui en a la direction sera heureux d'y recevoir les capitaines de navires pour leur donner, à titre gracieux, les renseignements les plus récents à l'égard des eaux navigables du monde entier.

Le Bureau est pourvu des cartes de Pilotes les plus nouvelles qu'il distribuera aux commandants de navires. Ces derniers y trouveront également une collection de tableaux préparés avec soin renfermant toutes les informations désirables relatives à la navigation et aux côtes, de même que toutes les dernières cartes que publient le Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis, le bureau de surveillance des côtes et l'Amirauté britannique.

Un globe (*Time Ball*) réglé par l'observatoire naval à Washington, tombera tous les jours, le dimanche excepté, du sommet de la Bourse au Coton à midi précis, heure de Washington, (75me méridien qui correspond à 11 heures A. M. à la Nouvelle-Orléans (90me méridien.)

W. S. HUGHES,
Lieut. de la Marine des E.-U. préposé au bureau.

Nous appelons l'attention des capitaines de navires partant de la Nouvelle-Orléans sur les renseignements suivants qui peuvent leur être très utiles. Nous les donnons pour être plus précis, dans le texte anglais :

SUCCURSALE DU BUREAU HYDROGRAPHIQUE DES ETATS-UNIS.

Forecast of Atlantic and Gulf Weather for December.

The region of frequent and severe storms over the North Atlantic this month has to the northward of a line from Bermuda to the Azores, the great pathway of winter storms being a belt of about 500 miles wide stretching ENE. from Newfoundland toward and to the northward of the British Isles; very heavy westerly gales follow the storms that move rapidly eastward along this belt. In the Gulf of Mexico northers become more frequent, often extending to the Atlantic coast and south into the Carribean Sea. Danger from fog is at a minimum, as the Gulf stream is well to the south, ward and dry off-shore winds prevail on the Grand Banks. Little or no ice will be encountered.

DANGEROUS OBSTRUCTIONS ALONG THE COAST.

NOTE.—This list is compiled from all available data, and is corrected up to the hour of going to press. Reports as to the continued existence or removal of any of these obstructions are specially requested from masters of vessels passing in their vicinity.

Schooner George S. Tarbell, sunk on Brown Ledge, about 5 miles westward from Vineyard Sound Lightship, with masthead awash, is still an obstruction to vessels entering Buzzards Bay or Vineyard Sound from the westward. Nov. 19.

About 1/2 mile S by W 1/4 W mag from the bell buoy marking the broken part of Pollock Rip, Nantucket Sound; Pollock Rip lightship bearing SW 1/4 W mag; Sunken yacht Alva, marked by a gas buoy.

Cape Henlopen Eight, W 1/2 S. Cape May Light, N NW 1/4 W. Sunken schooner Annie S Gaskill, marked by a whistling buoy 200 feet to SE, and a bell buoy 175 feet south of the wreck, each in 49 feet of water, and each painted red, with the word "Wreck" in white on two sides. Nov 14.

Pollock Rip Slue bell buoy, N NE, 100 yards Sunken barge Boston, just awash. One mile W by E from same buoy. Wrecked barge Storm King, 5 feet out of water. Nov 17.

Handkerchief Lightship, W SW 1/2 W, 3 miles. Wreck of barge, 5 feet out of water. Nov 17.

East Chop Light, West, about 3 miles; Sunken schooner, end of jibboom and main boom visible. Nov 19.

Recent Lighthouse Notices.

New York Bay.

Nov. 26—The Lighthouse Board has given notice that on and after December 31, 1892, during thick and foggy weather, there will be sounded at Hook Beacon, Sandy Hook, entrance to New York Bay, an automatic siren, giving blasts on 3 seconds duration separated by silent intervals of 17 seconds. On the same date the "Brown street" now at the station will be discontinued.

NANTUCKET NEW SOUTH SHOAL LIGHTVESSEL.

Nov 13—The Lighthouse Board announces that Nantucket New South Shoal Lightvessel has been placed on her new station, lat 40° 46' 30" N., lon. 69° 56' 20" W.

ALABAMA.

Nov 28—The Lighthouse Board has given notice that on or about Nov 30, 1892, the range light shown from the roof of the keeper's dwelling at Sand Island Light-station will be discontinued.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

MARDI, 3 JANVIER 1893.

Haut du fleuve—BELLE OF THE COAST, 12 m
Bayou Lafourche—ST-JOHN, à 5 p m
Bayou Lafourche—JOHN D. SCULLY, à 5 p m
Rivière Ohio—GUIDING STAR, à 5 p m
Vicksburg—NATCHEZ, à 5 p m

MERCREDI, 4 JANVIER 1893.

Bas du fleuve—NEPTUNE, à 11 a m
Haut du fleuve—MABEL COMEAUX, à 12 m
Bayou Lafourche—ASSUMPTION, à 5 p m
Rivière Rouge—E. B. WHEELOCK, à 5 p m
Ouachita Rivière—OUACHITA, à 5 p m

Marchés.

Havane, 1er janvier—Or espagnol 256 à 255 1/4. Change stable.

Havane, 1er janvier—Le marché au sucre a été une petite semaine d'affaires. Les exportateurs voulaient faire des achats, mais les planteurs hésitent de vendre. Voici les cotes: Sucre de mélasse régular to good polarisation $2 35 à $2 37 1/2 or par quintal; centrifugal 95 1/2 à 96 1/2 degrés polarisation $2 31 1/4 à $2 37 1/2 or par quintal.

Stock en magasin à la Havane et à Matanzas, 35 balles, 79,000 sacs et 10 boucauts. Recettes du 22 au 26 courant, 15,500 sacs. Exportés durant la semaine, 5,300 sacs; le tout pour les Etats-Unis.

Havane, 2 janvier—Or espagnol 254 3/4 à 255. Change stable. Sucre stable.

BULLETIN MARITIME.

LUNDI, 2 JANVIER 1893.

Pas d'expéditions en douane aujourd'hui.

ARRIVÉS.

Steamship (esp) Pio IX, Llovea, Barcelone, via Malaga et les ports cubains.

BATEAUX A VAPEUR.

Natchez, Leathers, Carrieis.
Jesse K Bell, Sweeney, Waterloo.
G W Sentell, Blanchard, Laurel Valley.
Lafourche, Clariet, Laurel Valley.
Neptune, Schubert, Bas du Fleuve.
Alvin Carrick, Bas du Fleuve.
Mabel Comeaux, Comeaux, New Hope.
Danube, Knox, Warsaw
E B Wheelock, Scovell, Shreveport.

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Nom.	Destination	Mouillage
Annie Barrow		de dist, 47
Abtrenomer	Liverpool	3e dist. 31
Amaryllis	Rotterdam	Gretna
Akaba	Brême	de dist. 43
Angerton	Havre	rue 5e
Bellingham	Galveston	3e dist. 31
Bellarosa	Havre	rue 1re
Castle Eden	Havre	rue 3e
City of Dallas	Puerto Cortez	3e dist. 30
Cragside	U K or Continent	Elevator
Demas		de dist. 41
El Sol	New York	Alger
El Sud	New York	Alger
Emiliana	Liverpool	3e dist. 29
Europeand	Brême	1er dist. 21
Freshfield	Brême	rue 1re
Fort William	Havre	1er dist. 9
Grecia	Liverpool	3e dist. 27
Goldsworthy	En réparation	3e dist. 31
Hypathia	U K or Contin nt	Southport
Inimitiva	Naples et Gênes	rue 5e
Iran	Havre	de dist. 47
Jos. Oteri, Jr	Ceiba del Toro	1er dist. 15
Kehrwelder	Hambourg	1er dist. 21
Knight of St George	Brême	de dist. 45
Morgan		Alger
Moravia	Havre et Anvers	de dist. 46
Porto Rico	Hambourg	3e dist. 26
Polynesia		Southport
Professor Morse	Honduras	1er dist. 14
[illegible]		1er dist. 44
[illegible]		de dist. 44
[illegible]		1er dist. 14
[illegible]		1er dist. 15
[illegible]		1er dist. 15
[illegible]		1er dist. 14
[illegible]	U K or Continent	3e dist. 12
[illegible]		3e dist. 12
[illegible]		Alger
[illegible]		1er dist. 11

NAVIRES

Gare Roland	New York Russie	3e dist. 7 rue 2e

BARQUES.

Francesca Tilde	Marseille Lisbonne	Gretna rue 2e

GOELETTES.

Flora Woodhouse	Mexico	3e dist. 2
James W Fitch		1er dist. 13
Martha T Thomas		1er dist. 12
Santo Oteri	Ruatan	1er dist. 12
Thomas R Stone	Charleston	1er dist. 15

Liste des navires en route pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Steamship Hudson, Kemble	parti 26 déc
Steamship Chalmette, Parker	parti 27 déc
Steamship Knickerbocker, Halsey	parti 24 déc
Steamship El Monte, Quick	parti 29 déc

PHILADELPHIE.

Goélette Anna E Kranz, Lombard	expé. 22 déc

LIVERPOOL.

Steamship Vedra, Jones	parti 16 déc
Steamship Cuban, Coward	parti 17 déc
Steamship Darien, Wrake	parti 15 déc
Steamship Navigator, Chandler	parti 15 déc
Steamship Australian, Japha	parti 10 déc
Steamship Pa'las	parti 3 déc
Steamship Texan, King	parti 1er déc
Steamship Professor, Reynolds	parti 1er déc
Steamship West Indian, Lawson	parti 19 nov
Steamship Mexican, Sandry	parti 17 déc
Barque Glen Grant, England	partie 9 nov
Barque Oaxuna, Shand	partie 17 nov

GÊNES.

Steamship Norse King, Johnsen	parti 15 déc
Steamship Nigretia, Cawthera	parti 1[illegible] déc
Barque Hans, Dannberg	partie 1[illegible]

BRÊME.

Steamship Absam, Foreman	parti 1[illegible] déc
Navire Sirius, Schring	parti 3 nov

ANVERS.

Steamship Paris, Grandillon	parti 30 nov
Steamship Havre, Laporte	parti 31 oct

TRIESTE.

Barque Vesuvio, Longobardo	partie 1er juin

HAVRE.

Steamship Inerva, Laporte	parti 4 nov

BORDEAUX

Steamship Paris, Grandillon	parti 8 déc

BARBADES

Steamship West Indian, Lawson	parti 5 déc

GLASGOW.

Steamship Annie Barrow, Gibson	parti 1er déc

PAUILLAC.

Steamship Havre, Laporte	parti 8 nov

GÊNES.

Barque Concettina, Crescuolo	partie 1er nov
Barque Unione, Gelotola	partie 20 oct

BREMERHAVEN.

Navire Stephan, Kohlman	parti 3 déc

SWANSEA

Steamship Norse King, Johnson	parti 20 déc
Steamship Nigretia, Cawthorne	parti 19 déc

RIO DE JANEIRO

Steamship De'ambra	parti 29 nov

HARTLEPOOL.

Steamship Gladys, Harrold	parti 8 déc

PALERME

Steamship Cilernan	parti 11 déc
Steamship Estella, Bruno	parti 1er déc

SUNDERLAND.

Steamship Ramon	parti 22 déc

ALICANTE.

Barque Dunburg, Haslam	partie 14 oct

COLON.

Steamship Montana, Sandrey	parti 9 déc

WATERFORD.

Barque Consiglio Gelotola	partie 29 oct

CARDSTON.

Barque Bay of Fundy, Foster	partie 7 déc

GIRGENTI.

Steamship Thomas Melville, Warwicy	pa 10 déc

CHARTER

—OF THE—

LOUISIANA TROY LAUNDRY COMPANY, Limited.

UNITED STATES OF AMERICA, State of Louisiana, City of New Orleans.

BE IT KNOWN, that on this Eight day of December, eighteen hundred and ninety two, before me, JAMES FAHEY, a notary public in and for this city and the parish of Orleans, state of Louisiana aforesaid, duly commissioned and sworn and in the presence of the witnesses hereinafter named and undersigned, personally came and appeared, the several persons whose names are hereunto subscribed who severally declared, that availing themselves of the laws of this State in such cases made and provided, and of Act No 36 of the General Assembly of the State of Louisiana approved Jan. 29th, 1888, they do, by these presents, covenant, agree and bind themselves, as well as such other persons who may hereafter become associated with them, to form themselves into and constitute a corporation and body politic in law for the objects and purposes and under the agreements, conditions and stipulations following, to wit:

ARTICLE FIRST.

The name and style of this corporation shall be the "LOUISIANA TROY LAUNDRY COMPANY LIMITED," under which it shall have and enjoy corporate existence and succession for ninety-nine years from the date hereof; to contract, sue and be sued; to purchase, sell, lease, hypothecate, mortgage and pledge property real and personal, to borrow money, issue obligations and give security therefor; to elect officers and make by-laws and generally in the prosecution of its business, to do any act or make any contract competent to be made or done by corporations under the laws of this State.

ARTICLE SECOND.

The domicile of this corporation shall be in the city of New Orleans, State of Louisiana. All citations and other legal process shall be served on the President, and in case of his absence from the city or inability to act, on the Vice President.

ARTICLE THIRD.

This corporation is established for the purpose of carrying on and conducting a general steam laundry business and to do and perform all connection therewith all and whatsoever that shall or may be requisite in the premises.

ARTICLE FOURTH.

The capital stock of this corporation is hereby fixed at Fifteen thousand Dollars, divided into One hundred and fifty shares of One hundred Dollars each, which are hereby declared fully paid and the same shall only be transferable on the books of said Company upon the surrender of the outstanding certificates.

ARTICLE FIFTH.

The officers of this corporation shall consist of a President, a Vice-President and a Secretary-Treasurer who shall be elected by the stockholders on the second Monday of January of each year. The first annual election under this charter however shall take place on the second Monday of January 1894, up to which date the officers and Board of Directors hereon named shall fulfill the duties of their respective offices. The said officers shall own not less than five shares of the capital stock each and shall constitute the Board of Directors of said corporation. The corporate powers of said corporation shall be vested in and exercised by the Board of Directors composed of the above officers. A majority of said members of said Board of Directors shall constitute a quorum for the transaction of business. All elections of the above mentioned officers, who, by virtue of their election as such officers are the directors of this corporation shall be by ballot and shall be held at the office of the company under the supervision of three commissioners to be appointed by the officers acting as the Board of Directors. Ten days prior notice shall be given of such election by publication in one of the daily newspapers of New Orleans, and the officers then elected shall serve and continue in office until their successors shall have been elected and inducted into office. At all meetings of stockholders each stockholder shall be entitled to one vote in person or by proxy, one vote for each share of stock held by him and standing in his name on the books of said Company. At all elections a majority of votes cast shall elect or decide all questions before meetings. If at any time there should be a failure to elect officers as above provided, such failure shall not dissolve said corporation, but the then existing officers shall continue in office, and as soon thereafter as possible an election shall be held, whereof ten days prior notice shall be given by publication in one of the daily newspapers in New Orleans, as aforesaid. Any vacancy occurring by death, resignation or other cause in the Board of Directors during their term of office, shall be filled by the remaining Directors.

ARTICLE SIXTH.

The first Board of Directors and Officers of this corporation shall be: Joseph Hernandez, President, Walter Hernandez, Vice President, and Charles Hernandez, Secretary Treasurer. All contracts, obligations and checks of this corporation must be signed by the President and the Secretary-Treasurer.

ARTICLE SEVENTH.

This act of incorporation may be changed, modified or altered or said corporation may be dissolved at a special meeting of the stockholders convened for that purpose, after thirty days prior notice by publication in one of the daily newspapers of New Orleans with the assent of three-fourths of the stock represented at such meeting. Any change or alteration as to the capital stock of said company shall require the consent of the majority in amount of the entire stock of the corporation then subscribed and paid for and in addition to the required thirty days notice in writing of any meeting called for that purpose and another notice shall be mailed to each stockholder as prescribed by law.

ARTICLE EIGHTH.

No stockholder shall ever be held liable or responsible for the contracts or faults of said corporation in any further sum than the unpaid balance if any, due by him on shares of stock owned by him, nor shall any mere informality in organization have the effect of rendering this charter null or of exposing a stockholder to any further liability than the unpaid balance due on his said stock.

ARTICLE NINTH.

Whenever this corporation shall be dissolved either by limitation or from any other cause, its affairs shall be liquidated under the supervision of three commissioners to be appointed from among the stockholders convened for that purpose after thirty days prior notice by publication in one of the daily newspapers of New Orleans, and with the assent of a majority of the capital stock, said commissioners to remain in office until the affairs of the corporation shall have been fully liquidated, and in case of the death of one or more of said commissioners, the survivor or survivors to select from among the stockholders a substitute or substitutes for such deceased commissioners.

Thus done and passed, in my office, the day month and year aforewritten, in presence of Henry Peter Labatut and James Joseph Boyce, competent witnesses, who sign these presents with said incorporators and me, notary, after reading hereof.

Original signed :
JOS. HERNANDEZ
and others.
H. P. LABATUT,
JAS. J. BOYCE,
JAS. FAHEY, Not. Pub.

I, the undersigned Recorder of Mortgages in and for the Parish of Orleans, State of Louisiana, do hereby certify that the foregoing act of incorporation of the "Louisiana Troy Laundry Company, Limited," was this day duly recorded in my office in book 488, folio 96.

New Orleans, La., december 16th, 1892.
Signed : JOS. HATT
[Seal] R. M.

I certify the foregoing to be a true and correct copy of the original act of incorporation of the Louisiana Troy Laundry Company Limited, on file and of record in my office, as of the Recorder of Mortgages thereto annexed and made part thereof.

As witness my hand and seal at New Orleans La., this 22nd December A. D. 1892.

JAS. FAHEY,
Not. Pub.
No 162 Common street.

25 déc—3f en 30j

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché sur le New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c, 75c, et $1.00.

J. S. LANDRY
J. S. LANDRY, Surintendant. Agent général pour le Fret et les Passagers.

25 oct—3m et dim